

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 000719 – AMR 51/167/00

Informations complémentaires sur l'EXTRA 78/00 (AMR 51/155/00 du 20 octobre 2000)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

PEINE DE MORT / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

ÉTATS-UNIS

Michael Earl Sexton, noir, 34 ans

(CAROLINE DU NORD)

Londres, le 9 novembre 2000

Michael Sexton a été exécuté aux premières heures du jour le 9 novembre 2000 à la prison centrale de Raleigh, dans l'État de Caroline du Nord. Il avait été condamné en mort en 1991 après avoir été reconnu coupable de viol et de meurtre sur la personne de Kimberly Crews, tuée en août 1990.

Le gouverneur James B. Hunt Jr. a rejeté son recours en grâce le 8 novembre.

Le décès de Michael Sexton porte le nombre de condamnés à mort tués aux États-Unis à 74 depuis le début de l'année et à 672 depuis que les exécutions ont repris sur le territoire américain en 1977.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes. Merci beaucoup à tous ceux qui sont intervenus en faveur de Michael Sexton.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -